

Préface du président du GPEM/DDEN

L'achat de papier est un achat emblématique pour les administrations. Le papier est le premier consommable utilisé par les activités administratives et représente un enjeu environnemental sensible en termes de lutte contre le changement climatique, contre la déforestation et contre la pollution des eaux.

Réfléchir à la qualité écologique et à l'usage du papier s'avère donc incontournable pour l'acheteur public tant pour des raisons financières que pour participer à l'exemplarité des démarches de son administration.

Le présent guide a pour objectif de guider les acheteurs publics dans leurs pratiques d'intégration de considérations environnementales lors de leurs achats de papier (papier à copier et papier graphique).

Il ne se substitue pas mais complète le « *Guide de l'acheteur public de produits papetiers et d'imprimés* » (n° 5720) publié en 1999 par le GPEM « Ameublement, Bureautique » (GPEM/AB), actuellement en cours de révision.

Essentiellement axé sur le papier, le présent guide donne néanmoins quelques indications à la prise en compte de l'environnement dans l'achat de produits papetiers spécifiques (enveloppes et pochettes postales, cahiers). Il constitue une déclinaison spécifique au papier du document générique « *Guide de l'achat public éco-responsable : Achat de produits* » publié en 2005 par le GPEM/DDEN.

Jacques ROUSSOT
Président du GPEM/DDEN

Le présent guide a pour objectif de dresser le contexte et l'importance de l'achat public éco-responsable de papier (papier à copier et papier graphique) et d'apporter des éléments de méthode. Il donne notamment, dans la partie 2, des éléments de réponse aux questions les plus fréquemment posées par les acheteurs publics en matière d'achat de papier plus respectueux de l'environnement et, dans la partie 3, des exemples d'élaboration de clauses environnementales pour cet achat.

- Qu'est-ce qu'un papier de qualité écologique ?
- Est-ce qu'un papier recyclé est nécessairement meilleur pour l'environnement qu'un papier vierge ?
- Y a-t-il un lien entre achat de papier et déforestation ?
- Y a-t-il un lien entre la blancheur du papier et sa qualité écologique ?
- Le type de processus de blanchiment constitue-t-il un élément distinctif de la qualité écologique du papier ?
- Un papier recyclé est-il forcément de moindre qualité ?
- À quoi reconnaît-on la qualité écologique d'un papier ?
- Que signifie la boucle de Moebius ?
- Quels sont les sigles et logos qui n'ont pas de sens et qui ne doivent pas être pris en considération ?
- Quelles caractéristiques environnementales l'acheteur public peut-il rechercher dans un marché portant sur le papier ?
- Quelles caractéristiques environnementales portant sur la gestion durable des forêts l'acheteur public peut-il rechercher dans un marché portant sur le papier ?
- Peut-on faire référence dans un marché public portant sur le papier, notamment dans les spécifications techniques, à des marques de certification comme les écolabels ou autres signes de qualité ?
- Peut-on intégrer dans un marché public portant sur le papier des caractéristiques environnementales sans être discriminatoire ?
- Peut-on demander aux candidats à un marché public portant sur le papier de justifier leur savoir-faire par la mise en œuvre d'un système de management environnemental (SME) ?
- Quels sont les éléments qui composent le prix du papier et quelle est la part de la certification dans ce prix ?
- Est-ce que le papier recyclé coûte plus cher que le papier vierge ?

La table des matières détaillée figure en fin d'ouvrage